

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 07 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil seize et le 07 septembre à 20h30 , le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur DELLAC Patrick, Maire

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 13

Sont présents : M. DELLAC Patrick - M. DUBARRY Eric - M. BAYNAT Régis - Mme LAURENSOU Martine – M. GUGLIEMETTI Michel — Mme DELSAHUT Marie-France – M. DESPEYROUX Rémi - Mme FLORET Virginie - M. DAVID Eric - Mme CROS Corinne – M. DELPON Cyril – Mme RANNOU Sylvie

Absents excusés : Mme SOUILLE Sylvie a donné procuration à M. DELLAC Patrick - M. PRADAYROL Patrick - Mme ELMA Séverine

Date de la convocation : le 1er septembre 2017 - Secrétaire de séance : M. Eric DUBARRY

I - APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

Le conseil municipal adopte le procès-verbal à l'unanimité.

II- DELIBERATION : VALIDATION DE LA PHASE 2 : SALLE DES FETES ET BIBLIOTHEQUE

Le conseil municipal valide à l'unanimité la phase 2 relative aux travaux de la rénovation énergétique et de l'accessibilité de la salle des fêtes et de la bibliothèque (Projet, Assistance Contrat de travaux comprenant le dossier de consultation des entreprises et la direction d'exécution des contrats de travaux, l'assistance aux opérations de réception).

III- ETUDE DE LA CONVENTION AVEC LE PARC REGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY : RENOVATION ENERGETIQUE

Mercredi 13 septembre 2017 une réunion est organisée à Issendolus pour cette nouvelle étude. Une convention entre la commune d'Issendolus et le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy pourrait être signée dans le but d'obtenir une subvention dans le cadre du dispositif CEE-TEPCV.

IV - DEPART DU LOCATAIRE : M. BOUBI (logement T3 Le bourg Issendolus)

Au vu du départ imminent de M. BOUBI Joël, une annonce a été passée pour la location de ce logement communal. Suite aux différentes candidatures reçues, aucune demande n'a pu être retenue pour cause de critères non satisfaisants. Le conseil municipal sursoit jusqu'au prochain conseil. Une nouvelle diffusion de l'annonce va être faite.

V – DEVIS PARKING HOPITAL BEAULIEU

Concernant les parkings de l'hôpital Beaulieu et du Bourg, deux entreprises ont candidatées. La première entreprise a présenté un devis d'un montant de 10 011,10 € HT, et la deuxième entreprise a présenté un montant de 9032.50 €. L'entreprise la mieux disante soit XB BARON de Gramat a été retenue par le conseil municipal..

VI – CREATION D'UN SITE INTERNET COMMUNAL

Une proposition de la société FIRE-LIVE située à BAYAC (dpt 24) a été adressée à la mairie pour la création d'un site internet. Au vu de la présentation du dossier d'installation, le conseil municipal donne un avis DEFAVORABLE pour mandater cette société.

Questions diverses

SECRETARIAT DE REMPLACEMENT : Madame Sylvie BOUCHER assure le remplacement de madame Céline PLANTIE (en congés de maternité) pour un service hebdomadaire de 18h. Au vu de la charge de travail, le maire informe le centre de gestion (employeur de Mme BOUCHER) que son service est fixée à 21 h à compter du 1^{er} septembre 2017. Ses horaires sont : lundi, mardi (9 h-12 h 30 – 13 h 00 – 17 h), jeudi et vendredi (9 h – 12 h).

RECENSEMENT : L'opération de recensement de la population va se dérouler début 2018. Par arrêté du maire, M. DELLAC informe le conseil municipal que Monsieur Alain BOS (agent communal) sera nommé agent recenseur pour effectuer ce travail. Si le recensement par internet est privilégié, il est possible de se déclarer via un imprimé.

CONGRES DES MAIRES : a lieu le 1^{er} octobre 2017 à CAHORS, 3 conseillers municipaux accompagneront le maire à cette manifestation.

SIGNALISATION SUR LE COMMUNE : A l'issue d'une réunion fixée le mardi 12 septembre, une commande sera passée pour les panneaux de signalisation. La nouvelle signalétique pourrait être mise en place courant 2018.

ECOLE DE GRAMAT : une réunion sur le budget de fonctionnement des écoles est organisée le **14 septembre 2017** à Labastide-Murat sur convocation de la Préfecture. La commune d'Issendolus sera représentée par le maire, le premier adjoint, Eric DUBARRY et Virginie FLORET (conseillère municipale).

TRANSPORTS SCOLAIRES : Le poste d'accompagnateur dans les transports scolaires pour les enfants de maternelles a été supprimé depuis le début de l'année scolaire.

ELECTIONS SENATORIALES : Les élections ont lieu le 24 septembre prochain. 6 candidats aux élections sénatoriales sont venus rencontrer les délégués : Eric DUBARRY, Régis BAYNAT, Patrick DELLAC.

METHANISATION : Une réunion d'information sur la méthanisation a lieu le **21 septembre à 18h00 à la salle de l'horloge de Gramat.**

L'ordre du jour étant épuisé

La séance est levée à 23h35

Le Maire

Patrick DELLAC